

lettre envoyée au :

- 19 mairies du canton d'Aurignac
- 24 mairies du canton de l'Isle-en-Dodon

Madame La Maire,  
Monsieur Le Maire,

Nous avons été informés d'un projet immobilier extravagant sur 470 ha de la forêt de FABAS, SAINT-ANDRE et SALHERM.

Nous nous en inquiétons sérieusement.

Veuillez bien prendre connaissance du document explicatif ci-joint.

Pourriez-vous nous transmettre l'avis du conseil municipal sur les questions suivantes:

1. Quelles seront les conséquences de l'accueil d'une ville de plus d'un millier d'habitants?
  - a) son impact sur l'environnement?
  - b) l'obligation pour votre commune, ou votre canton, de supporter certains investissements :

- gestion des déchets
- rénovation et mise en conformité de la voirie
- dispositifs de sécurité incendie
- infrastructures éducatives ...

2. Que pensez-vous du défrichement de dizaines d'hectares d'une forêt, d'une part appréciée par la population locale, (promenade, pêche, pique-nique, chasse, cueillette) et d'autre part comprise dans une « Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunique » (ZNIEFF de type 1 depuis 1988)?

3. Envisageriez-vous un autre avenir pour la forêt sachant que les 470 ha sont encore en vente par la SCAFAFA sur les communes de FABAS, SAINT-ANDRE et SALHERM ?

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce dossier, nous vous prions de croire, Madame La Maire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le secrétaire du Collectif SAUVONS LA FORET

D. Lemaire

*P.S. : Courrier envoyé aux Maires des cantons de l'Isle-en-Dodon et d'Aurignac.  
Document joint imprimé en 750 exemplaires et diffusé sur les deux cantons.*